

## COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 JUIN 2016

### Etaient présents :

Membres du C.A : Joseph ANDRE, Nathalie DE OLIVEIRA, Laurent BAYLE, Marie-Louise THEVENON, Thierry GOURLOT, Myriama IDIR, Hacène LEKADIR, Jean-Pierre LIOUVILLE, Khalifé KHALIFE, Danielle BORI, Martine NICOLAS, William SCHUMAN, Bérangère THOMAS

Avaient donné pouvoir : Dominique GROS, Patricia SALLUSTI

Etaient également présents, les participants institutionnels suivants : Angélique ENGINGER - Région, Florence FORIN - DRAC, Christian SCHNELL – Ville de Metz

Etaient présents au titre de leur fonction à Metz en Scènes : Zériga LAARABA, Laurent VERGNEAU, Michèle PARADON, Hamid JARI

Le Président Hacène LEKADIR ouvre la séance.

Hacène LEKADIR présente Claire GUILLEMAIN, Directrice Générale de la Cité Musicale, arrivée en poste le 1<sup>er</sup> juin 2016.

Hacène LEKADIR informe les membres du conseil d'administration que Joseph ANDRE, représentant du personnel au conseil d'administration fera une intervention relative à une sollicitation des représentants du personnel et délégués syndicaux de Metz en Scènes en fin de conseil d'administration.

### **1 – MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Faisant suite à la démission de Bernard FAIVRE d'ARCIER, personnalité qualifiée et Vice-président du Conseil d'administration de Metz en Scènes, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un nouveau Vice-président.

Laurent BAYLE, nouveau membre du conseil d'administration en qualité de personnalité qualifiée, est candidat à la Vice-présidence.

Nombre de votants : 15

Pour : 15

Laurent BAYLE est élu Vice-Président du conseil d'administration de l'EPCC « Metz en scènes » à l'unanimité.

### **2 – APPROBATION COMPTE-RENDU DU C.A. DU 3 MAI 2016**

Les modifications suivantes ont été apportées au compte rendu :

- Rajout au compte rendu de la présence de Charles DESSERVY (DRAC)
- Demande de correction de B. THOMAS : remplacer le « périmètre » par la « durée » (paragraphe final en 2<sup>ème</sup> page).

- Rajout au compte rendu, de la phrase suivante : la présidence de Metz en scènes sera assurée par un président élu par les membres du conseil d'Administration. La présidence de l'ONL sera assurée par un président élu par les membres du comité syndical.

Ces modifications sont apportées au compte rendu qui est adopté à l'unanimité. Il sera envoyé à nouveau aux membres du Conseil d'administration.

Pour information, il a été convenu que l'Etat serait convié aux Conseils d'Administration de l'EPCC. De plus, concernant les membres du conseil régional, une liste actualisée va être transmise à l'EPCC.

### **3 – AFFAIRES GENERALES**

#### **Présentation du rapport d'activité 2015**

Claire GUILLEMAIN présente les grandes lignes du bilan 2015. Elle mentionne que 2015 est la première année de fonctionnement de la BAM dont la labellisation SMAC est en cours. L'année 2015 a également été une période de renforcement du travail commun avec l'ONL, notamment autour du symphonique. De façon générale, en ce qui concerne l'action artistique et culturelle, il est à noter que celle-ci reste soutenue et de qualité. Quant aux comptes de l'établissement, ceux-ci terminent à l'équilibre. Le détail en sera présenté dans un point spécifique au cours du conseil d'administration.

Le rapport d'activité est ensuite présenté par Zeriga LAARABA dans le détail avec projection d'un support powerpoint qui a été également remis aux membres du conseil d'administration.

Suite à cette présentation, Khalifé KHALIFE souhaite avoir des informations sur la baisse de fréquentation du public et du nombre de représentations à l'Arsenal.

Claire GUILLEMAIN, Zériga LAARABA et Michèle PARADON expliquent que la baisse de fréquentation est mécanique car il y a eu moins de concerts. Quant à la réduction du nombre de spectacles, elle s'explique d'une part par le réajustement de la programmation aux moyens disponibles, d'autre part à une aide plus importante accordée aux créations et aux apports en coproduction. Michèle PARADON explique également que la politique de résidence à l'Arsenal, est un beau levier pour les artistes et compagnies, à l'image par exemple, d'ORFEO 55 qui, aujourd'hui, est reconnu nationalement. Elle est également une source de rayonnement pour l'établissement.

La diminution de spectacles concerne surtout des spectacles gratuits et des concerts famille, dans le but d'un rééquilibrage de la programmation.

Concernant les expositions, Claire GUILLEMAIN souhaiterait recentrer les expositions sur des thématiques en lien avec la musique et l'activité programmée.

Khalifé KHALIFE précise que la volonté du Conseil régional est de défendre les projets lorrains. Il constate que la résidence de Roland Furieux n'apparaît pas dans le programme. Il en est de même du festival Ondes messines.

Metz en Scènes précise que le soutien de la région sera mentionné sur les prochains supports.

Thierry GOURLOT souhaite avoir des informations sur les visites touristiques. Zériga LAARABA précise que les visites de site sont gérées par Metz en Scènes. Le lien avec l'office de tourisme est à développer.

Après avoir échangé sur les actions conduites au sein de l'EPCC « Metz en Scènes » et des moyens pour y parvenir, Il est proposé aux membres du conseil d'administration d'adopter ce rapport d'activité.

Nombre de votants : 15

Pour : 15

#### **4 – AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES**

##### **Désignation des membres de la commission d'appel d'offres**

L'EPCC doit instituer une Commission d'Appel d'Offres pour les marchés à procédures formalisées ainsi pour ceux qui prévoient son intervention. Cette présente commission vient en remplacement de celle mise en place lors du conseil d'administration du 10 juin 2014.

Il est proposé que cette commission soit constituée de :

##### **Membres avec voix délibératives**

Hacène LEKADIR, Président de Metz en Scènes ou son représentant, Claire GUILLEMAIN, Directrice générale commune de l'EPCC Metz en Scènes et de l'ONL.

##### **Membres titulaires :**

Nathalie DE OLIVEIRA

Patrick THILL

##### **Membres suppléants :**

Margaud ANTOINE-FABRY

Khalifé KHALIFE

##### **Membres avec voix consultatives**

Administratrice

Responsable de pôle concerné par le marché ou son représentant

Expert en tant que de besoin en fonction de l'objet du marché

Agent comptable

Représentant de la direction de la concurrence, de la consommation et de la répression de la fraude.

Nombre de votants : 15

Pour : 15

##### **Présentation du compte administratif et du compte financier 2015**

Les comptes 2015 font l'objet d'une présentation sur support powerpoint par Hamid JARI. Ce support powerpoint est fourni aux membres du conseil d'administration.

Par rapport à l'année 2014, la principale évolution concerne l'exploitation de la BAM en année pleine. Toutefois, l'attention des membres du conseil d'administration est attirée sur le fait que 2015 ne peut pas être une année de référence car la maintenance et l'entretien des bâtiments de la BAM n'ont pas fait l'objet de contrats de maintenance.

Sur le plan financier, Metz en Scènes termine l'année avec un léger excédent. Hamid JARI précise qu'une dotation aux provisions a été constituée afin d'assumer les conséquences du contrôle fiscal portant sur la TVA et la taxe sur les salaires qui s'est déroulé en fin d'année 2015.

En ce qui concerne le développement des ressources, Claire GUILLEMAIN compte développer la recherche de fonds, que ce soit auprès de partenaires européens, ou au titre du mécénat, notamment.

Suite à la présentation des compte administratif et compte financier 2015, il est proposé leur approbation ainsi que l'affectation du résultat de 3167.05 € au compte de report à nouveau.

Les comptes administratif et financier 2015 sont joints à la présente délibération.

Nombre de votants : 15

Pour : 15

### **Suppression du logement de fonction et transformation en espaces repas et infirmerie**

L'EPCC « Metz en scènes » avait attribué un logement de fonction à Jean-François RAMON, Directeur général, par délibération du 2 novembre 2009.

Suite au départ de Jean-François RAMON, le 14 janvier 2016, il est proposé de transformer le logement de fonction en réfectoire et en infirmerie, ces deux espaces n'existant pas jusqu'à présent à l'Arsenal.

Nombre de votants : 15

Pour : 15

### **Tarif nuitée d'hébergement pour les personnels en mission**

Les remboursements pratiqués par l'EPCC Metz en Scènes pour l'hébergement des personnels en mission sont réalisés sur la base de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles.

A ce jour, le tarif forfaitaire en vigueur est très inférieur aux prix pratiqués par les hôteliers. En 2016, par exemple, le remboursement d'une nuit d'hôtel est de : 64.70 €.

La convention collective (art VIII-2.4) prévoit que le remboursement des frais aux salariés sur présentation de justificatifs peut être supérieur dans une limite préalablement convenue entre employeur et salarié.

Afin de permettre aux salariés de se loger dans de bonnes conditions lors de leurs missions, il est proposé de fixer un tarif de remboursement n'excédant pas 100 € la nuit.

Nombre de votants : 15

Pour : 15

## Ligne de Trésorerie

La Directrice générale de l'EPCC « Metz en scènes » est autorisée à ouvrir une ligne de trésorerie dont le montant maximal ne devra pas excéder 500 000 €.

La Directrice générale est autorisée à négocier librement les conditions financières de la ligne de trésorerie avec les établissements bancaires et à signer la convention à venir.

Nombre de votants : 15

Pour : 15

## 5 – DIVERS

### -Nouvelle délibération projet européen Interreg « Pierres numériques »

Lors du Conseil d'administration du 3 mai 2016, l'EPCC avait présenté un plan de financement sans arrondir les montants.

Afin de répondre à la demande de Moselle Arts Vivants d'avoir une délibération avec des chiffres arrondis, il est proposé de reprendre une délibération concernant l'autorisation de dépôt du dossier européen.

Le plan de financement se compose comme suit :

INTERREG V A	390 000,00 € (60%)
FONDS PROPRES	260 000,00 € (40%)
<hr/>	<hr/>
<b>COUT TOTAL :</b>	<b>650 000,00 € (100%)</b>

Nombre de votants : 15

Pour : 15

### - Information des membres du conseil d'administration relative à l'inquiétude des salariés

Joseph ANDRE, représentant du personnel au Conseil d'administration, adresse un message transmis par les délégués du personnel et délégués syndicaux (UNSA, CFDT, CNT) aux membres du conseil d'administration.

Il les informe que les représentants du personnel et les délégués syndicaux seront très vigilants sur l'évolution actuelle de la masse salariale, au démarrage de la nouvelle Cité Musicale.

Il se fait le relais de la nécessité de porter une attention prioritaire sur des postes arrivant en fin de CDD et qui contribuent directement à structurer l'activité de Metz en Scènes.

Il exprime également la nécessité, dans un contexte budgétaire difficile, que les efforts demandés soient équilibrés entre l'EPCC Metz en Scènes et l'ONL et que de fait Metz en Scènes ne supporte pas seul les économies demandées.

Il informe aussi les membres du conseil d'administration que les représentants du personnel attendent une réponse rapide à leurs interrogations.

Suite à cette intervention, Claire GUILLEMAIN précise que deux salariés sont en fin de CDD sur des postes devant être consolidés : 1 agent d'accueil bar et billetterie et un régisseur des studios de répétition.

Claire GUILLEMAIN confirme leur passage en CDI, ces deux postes étant structurant pour l'activité de l'EPCC et permettant le développement de ressources.

De plus, Claire GUILLEMAIN, précise, qu'arrivée récemment, elle souhaite disposer de temps pour mettre en adéquation les postes aux stratégies qui seront définies. Il en est ainsi, par exemple, du poste de responsable commercial libéré très récemment qui devra être mis en regard d'une stratégie de développement des ressources devant intégrer notamment le marketing, le mécénat...

Hacène LEKADIR réaffirme la grande attention qu'il porte à cette situation.

Il rappelle que le projet de Cité Musicale ne recèle aucune volonté de se séparer des salariés, étant entendu qu'il s'agit bien d'un projet de fond et d'une nouvelle orientation pour Metz-en-Scènes et l'ONL.

Il rappelle aussi la nécessité de gérer une période complexe, et qu'il est primordial, en pareille circonstance, de réussir à convaincre les pouvoirs publics de maintenir les moyens existants, tout en s'attachant à développer tout autre type de ressources.

Il tient à rassurer les personnels sur la volonté des élus, de prendre en compte tous les paramètres tout en maintenant le budget artistique et ceci sans licenciement de personnel.

Khalifé KHALIFE rappelle que la mutualisation envisagée est une bonne chose à condition qu'elle ne s'accompagne pas de réductions budgétaires, comme cela a déjà été évoqué lors du précédent conseil d'administration.

Il rappelle que le personnel est une composante essentielle du projet et qu'il sera attentif à ce que la mutualisation ne génère pas de suppression de poste.

### **Evènements à venir**

Hacène LEKADIR informe que l'ONL fêtera ses 40 ans le 29 juin 2016. Le même jour, aura lieu le vernissage de l'exposition de Vincent GAGLIARDI ainsi que le démarrage du festival Ondes messines.